

## Lecture critique des recommandations de la HAS : le point de vue de la SoFECT



### Faut-il critiquer le travail de la HAS ?

- 1<sup>er</sup> travail français de cette ampleur
- Volonté de réflexion nouvelle sur le sujet
- Synthèse remarquable des données scientifiques internationales
- Changement des mentalités institutionnelles
- Début d'une FMC jusque là inexistante



## Que recommande la HAS ?

*« Une offre de soins structurée en un réseau organisé autour d'équipes de référence pour dispenser des soins de grande qualité »*

## Que propose la SoFECT?

- Un réseau national de 6 équipes régionales, fonctionnant chacune en réseau multi-sites de soins coordonnés.



## Que recommande la HAS ?

*« des équipes de référence multidisciplinaires »*

## Que propose la SoFECT?

- Chacun des 6 centres régionaux de la SoFECT est constitué par une équipe multidisciplinaire associant de façon historique des psychiatres, des psychologues, des endocrinologues, et des chirurgiens plasticiens, urologues, et gynécologues.



## Que recommande la HAS ?

*« un coordinateur »*

## Que propose la SoFECT?

- Chaque équipe régionale de la SoFECT a désigné ou doit désigner en son sein une personne chargée de sa coordination : accueil et orientation des demandes, organisation des consultations.
- Pour les cas particuliers, le secrétariat général de la SoFECT assurera la coordination nationale et la répartition dans les centres.



## Que recommande la HAS ?

*« La tenue d'un registre national qui permettrait d'acquérir des données qui font défaut aujourd'hui »*

## Que propose la SoFECT?

- Cette recommandation s'apparente à la déclaration obligatoire de certaines maladies et nécessite de s'adresser à une structure de référence
- Elle sera assurée par le secrétariat général de la SoFECT
- Les données recueillies dans les centres pourront servir à des publications scientifiques, de nature éventuellement épidémiologique



## Que recommande la HAS ?

*« La participation d'un juriste dans les équipes pluridisciplinaires »*

## Que propose la SoFECT?

- La SoFECT compte des juristes dans ses membres et chaque maillon régional peut orienter sur des juristes ayant une expertise dans le domaine
- La SoFECT souhaite une simplification et une accélération des procédures juridiques de changement d'état civil pour les personnes prises en charge par son réseau. Elle a déjà entrepris des démarches dans ce sens auprès du ministère de la justice



## Que recommande la HAS ?

*« traiter la question de l'infection par le VIH »*

## Que propose la SoFECT?

- Les chiffres français de la prévalence du VIH parmi les personnes transsexuelles ne sont pas connus : il faut y travailler par la collecte des données
- La collaboration intra-hospitalière avec les services d'infectiologie permet jusqu'à présent la prise en charge coordonnée de ces cas, au même titre que celle des autres patients



## Que recommande la HAS ?

*« Des centres de référence dont le nombre doit à la fois répondre aux besoins de la population transsexuelle et avoir une distribution géographique pour couvrir les besoins sur le territoire national »*

## Que propose la SoFECT?

- Le nombre actuel des équipes régionales multidisciplinaires constitutives de la SoFECT est de 6 et couvre le territoire national.
- Au vu de la demande, le vrai problème n'est pas en France d'augmenter le nombre de ces centres régionaux, mais de renforcer chacune de leurs équipes, à différents niveaux



## Que recommande la HAS ?

*« Les centres de références multidisciplinaires devraient travailler en réseau avec les professionnels de santé, assurant le relais de la prise en charge à proximité du domicile du patient »*

## Que propose la SoFECT?

- C'est ainsi que l'organisation du travail en coordination de réseau de soin avec leurs médecins et spécialistes traitants, peut être assurée au mieux avec les travailleurs sociaux et des réseaux d'aidants. Un dialogue avec les représentants des usagers (Conférences Régionales de Santé) est prévu.
- La phase d'évaluation et de responsabilité de la confirmation diagnostique pré THC, la prescription initiale, ainsi que la chirurgie génitale et hyperspécialisée sont du ressort des équipes multidisciplinaires



## Que recommande la HAS ?

*« mise à disposition des transsexuels des professionnels compétents pouvant répondre de manière coordonnée, sur l'ensemble du territoire, efficacement à leurs demandes »*

## Que propose la SoFECT?

- Avec la création de la SoFECT en juillet 2010, cette demande de la HAS a permis un progrès considérable par la mise en réseau des différents centres régionaux de la SoFECT.



## Que recommande la HAS ?

*« des moyens nécessaires pour améliorer la qualité des soins »*

## Que propose la SoFECT?

- La SoFECT approuve cette recommandation
- Afin de pouvoir se structurer en unités fonctionnelles d'évaluation et de mise en place d'un traitement hormono-chirurgical, les équipes doivent être dotées de **postes fléchés** de secrétaires médicales, psychiatres, pédopsychiatres et psychologues, endocrinologues, chirurgiens plasticiens, urologues et gynécologues, infirmières.



## Que recommande la HAS ?

*« des moyens nécessaires pour améliorer la qualité des soins »*

## Que propose la SoFECT?

- Le soutien financier et moral de la SoFECT lui permettra de sensibiliser les professionnels de santé à ce sujet lors de leur formation initiale ou continue.
- La SoFECT pourra ainsi mettre en œuvre cette formation, conformément à ses statuts.



## Que recommande la HAS ?

*« des moyens nécessaires pour améliorer la qualité de la formation et de la recherche »*

## Que propose la SoFECT?

- Une aide fléchée des pouvoirs publics est, là encore, indispensable pour atteindre cet objectif.
- Si les moyens de travail nécessaires sont accordés le système d'accréditation et d'évaluation de la qualité du travail fait partie des bonnes règles.



## Que manque-t-il dans le rapport de la HAS?

- Enfants et adolescents
- Fertilité des couples
- Transition dans un couple de parents d'enfants mineurs
- Désinformation voire diffamation sur Internet
- Education et information
- Conséquences de la transphobie



## Aspects juridiques et administratifs

- Il faut les définir et les améliorer
- La SoFECT a déjà pris contact avec la CNAMTS, le CNOM, et le ministère de la justice, dans le but d'obtenir :
  - une simplification et un raccourcissement de la durée des formalités juridiques de changement d'état-civil pour les personnes prises en charge par son réseau
  - une revalorisation du GHM chirurgical lié au transsexualisme
  - une clarification des règles de prescription et de remboursement de l'hormonothérapie, des règles du remboursement de la chirurgie non génitale, et celles de la prise en charge de l'épilation.



La SoFECT est la référence professionnelle nationale qui répond point par point aux recommandations de la HAS

